



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/09/2022

### **Nomination d'Aina Alegre et Yannick Hugron à la direction du Centre chorégraphique national de Grenoble – CCN2.**

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, en accord avec Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole, Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère, Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Nicolas Klein, président du Centre chorégraphique national, donne son agrément à la nomination d'Aina Alegre et Yannick Hugron à la direction du Centre chorégraphique national de Grenoble.

Le tandem de direction formé par Aina Alegre et Yannick Hugron repose sur leur collaboration artistique pré-existante [dans le domaine de la création], et sur un projet partagé pour le Centre chorégraphique national de Grenoble, né de leurs complémentarités et de leurs objectifs communs.

Ensemble, ils souhaitent mettre en œuvre un studio des métiers, proposer une ouverture du CCN et de l'ensemble des actions au bénéfice des populations et sur des territoires élargis, former un lieu dépositaire d'expériences communes, avec une direction paritaire.

Aina Alegre est remarquée pour ses qualités de danseuse, de performeuse et de chorégraphe concevant la création comme un terrain pour « ré-imaginer » le corps. Issue d'une formation multidisciplinaire à Barcelone, avant d'intégrer le Centre National de Danse Contemporaine d'Angers, elle mène depuis 2014 ses créations à Paris avec sa structure de production, STUDIO FICTIF. En 2019, elle a été primée pour son duo *Délices* par le prix du jury au concours de danse contemporaine Podium.

Yannick Hugron est fort d'un riche parcours d'interprète, notamment en tant que danseur permanent de Jean-Claude-Gallotta au CCN de Grenoble de 1998 à 2016, mais également comme collaborateur artistique, pédagogue, et costumier de spectacles de danse.

Aina Alegre et Yannick Hugron nourrissent un dialogue artistique constant depuis leur rencontre en 2015 en tant qu'interprètes au sein de la création de Fabrice Lambert pour le Festival d'Avignon, *Jamais Assez*. Ils partagent ensemble une réflexion approfondie sur la création chorégraphique, sur ses interactions avec toutes les participations et tous les métiers qui la rendent possible -bien au-delà de la seule figure de l'artiste- et sur l'espace qui peut lui être consacré dans la société.

A leur projet, ils souhaitent donner un mot d'ordre : le « Rassemblement[s] ». Rassemblement des métiers de la danse sans prééminence de la chorégraphie, rassemblement des artistes dans le croisement des générations, rassemblement, également, des populations. Ce dernier s'illustre notamment par une création avec cent danseurs amateurs mais également par la reconnaissance de tout ce qu'ont à y apporter les habitants du territoire du CCN. Ils imaginent d'ailleurs le CCN comme « un bâtiment vivant », en « co-responsabilité » avec son environnement et tout particulièrement avec la MC2.

### **Contact presse Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

3, rue de Valois  
75001 Paris

Leur proposition pour le Centre permettra à Aina Alegre d'approfondir sa recherche chorégraphique, notamment grâce à l'exploration de propositions nées des interprètes. Ce travail sera mené aux côtés de Katerina Andreou chorégraphe installée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et artiste associée pour les deux premières années de mandat de leur direction au CCN, puis de Jan Fedinger, artiste visuel et scénographe-créateur lumière basé en Allemagne, sur la seconde partie du mandat.

Aina Alegre et Yannick Hugron succéderont le 1<sup>er</sup> janvier 2023 à Yoann Bourgeois qui dirige actuellement le Centre chorégraphique après l'avoir codirigé avec Rachid Ouramdane de 2016 à 2021.

La ministre de la Culture tient à saluer Yoann Bourgeois et Rachid Ouramdane pour avoir porté un projet original réunissant les arts chorégraphiques et circassiens, et pour tout le travail mené au service des habitants et du territoire.